

PROGRAMME DE FORMATION

Le travailleur social face à la demande. Comment entendre la vraie demande pour éviter les situations d'impasse

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout travailleur social du secteur social, médico-social, sanitaire en situation d'accompagnement.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Ecouter la parole et repérer les manifestations de la demande.

Permettre à la personne accompagnée de dévoiler sa demande réelle.

Répondre à cette demande de manière appropriée.

Programme

Définitions de la demande

- Besoin, demande, désir

Manifestations de la demande , repérer ce qui n'est pas une demande.

Le travailleur social à la croisée des demandes :

- La demande du sujet/usager.

- La demande de l'institution en fonction de son projet et des évolutions contextuelles.

- La demande du travailleur social à l'égard du sujet/usager.

La demande d'aide et les difficultés en terme de pratiques professionnelles :

- Le repérage.

- La souffrance.

- L'urgence.

- Le transfert.

- La réponse apportée.

- La demande d'aide et son rejet.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.